



La grande peur des apprentis

Cursus. Les places restent chères en dépit de l'aide du gouvernement aux employeurs.

PAR ANNE-NOÉMIE DORION

Tout avait pourtant si bien commencé. En mars dernier, il n'a pas fallu plus d'un e-mail à Matthias pour décrocher un contrat d'apprentissage. Oui, l'ancienne cheffe de service à qui il vient d'écrire a entendu parler d'un poste de réceptionniste dans un hôtel du groupe. Le jeune homme de 20 ans, connu au hasard d'un renfort apporté pendant le réveillon 2019, peut compter sur son appui : en trois jours à peine, Matthias avait su faire ses preuves, en l'aidant à régler une coupure généralisée

d'eau à une période cruciale pour l'établissement haut de gamme. « Dans ce secteur, si on est débrouillard et impliqué, d'habitude, les propositions pleuvent », estime le diplômé en BTS hôtellerie-restauration frais émoulu. Quelques jours après, l'entretien sur Skype avec la directrice des opérations clientèle de l'Hôtel du Lac, à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), est tout aussi concluant. Matthias sera embauché comme réceptionniste dès septembre après l'aval définitif du directeur. Mais le conte de fées s'arrête là. Une semaine plus tard, la responsable recontacte le futur alternant en licence professionnelle hôtellerie-restauration pour lui annoncer que l'hôtel annulait ses recrutements pour cause de crise sanitaire. « Après des examens et une admission en licence compliqués par le Covid, ça faisait beaucoup : j'ai ressenti un grand vide, je me suis senti perdu », confie le jeune homme. Et la cascade de

Marché. La semaine dernière encore, à Paris, Jean Castex, le Premier ministre, a tenté de rassurer au salon Jeunes d'avenirs. Son plan : une aide financière de l'État versée aux entreprises qui prennent des apprentis jusqu'à fin février 2021 (5 000 euros pour un mineur et 8 000 euros pour un majeur) et un délai supplémentaire de six mois accordé aux étudiants pour signer un contrat avec un employeur.

refus qui suit l'envoi de multiples CV n'arrange pas les choses. « Ce milieu m'a toujours attiré et mes stages ont confirmé que mon profil lui correspondait. Mais, à force d'échecs, on se demande si quelque chose ne va pas chez soi. » Six mois plus tard, Matthias n'a toujours pas trouvé de contrat d'apprentissage. Et risque de rester sur le carreau, comme les quelque 750 000 jeunes qui débarquent sur le marché du travail en pleine crise sanitaire. Des cours péniblement suivis à distance sur des ordinateurs à la connexion aléatoire, des examens modifiés ou annulés, un taux de chômage qui s'envole, les moins de 25 ans n'ont pas volé l'appellation de génération sacrifiée qui leur colle à la peau depuis le début de la pandémie.

« C'est dur ». Séances de coaching, visites des salons d'alternance, prospections, candidatures et relances plusieurs heures par jour, Ines avait déjà fait tout ce qui était « possible et imaginable pour trouver un contrat » avant le confinement. « Le temps de comprendre comment améliorer mon CV et mieux cibler les entreprises, le Covid est arrivé ! J'ai tout de même réussi à décrocher trois entretiens pour des postes dont l'un avait reçu 500 candidatures, raconte cette postulante en bachelier communication. Je ne m'imaginai pas rester si longtemps sans trouver ! Certains soirs, c'est dur, on se remet en question. Mais je ne veux pas abandonner. »

Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, l'a encore martelé pendant sa conférence de rentrée le 15 septembre dernier : « L'apprentissage reste notre priorité. » Rien d'étonnant dans cet engouement. « Hormis son efficacité académique, l'alternance, qui concerne 20 % des élèves ingénieurs chaque année, rappelle Jacques Fayolle, président de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), permet à une fraction de la population, qui n'y aurait pas accès autrement, de faire des études longues. »

Fin 2019, boostée par la réforme de l'ancienne ministre du Travail, Muriel Pénicaud, la France ■■■

RAPHAËL LAFARGUE/ABACA



■ ■ ■ comptait 491 000 apprentis, 16 % de plus en un an ! De l'artisanat (90 000 apprentis) à l'industrie (où 42 000 entreprises accueillent des apprentis), aucun secteur n'échappait à l'ascension de ce type de formation qui mêle enseignement théorique et expérience professionnelle. Y compris le tertiaire, où l'apprentissage progressait de plus de 8 % en 2018. Déjà très implanté chez les CAP et les bac pro, il avait même fini par séduire les étudiants, au premier rang desquels les bac + 2 (+ 14 % en 2018). Avec 1 700 apprentis sur 21 500 étudiants, soit l'un des pourcentages les plus élevés en université, l'université de Cergy-Paris mise depuis longtemps dessus. « Le format pédagogique des cursus en apprentissage place les étudiants défavorisés dans les meilleures conditions pour réussir leur diplôme, aide les étudiants fragiles scolairement à avoir une formation diplômante et permet à tous une insertion plus rapide, de l'ordre de 59 % en six mois en licence pro contre 38 % pour ceux qui suivent un parcours classique », énumère Patrick Courilleau, vice-président formation et vie étudiante.

Exigences. Sauf que l'envolée a été stoppée net par l'arrivée du Covid-19. Certes, ceux qui étaient déjà en poste ont pu sauver les meubles. « L'autorisation donnée par le ministère de prolonger les contrats jusqu'en 2021 a atténué les conséquences, assure le vice-président. Mais environ 25 000 apprentis ont tout de même connu le chômage partiel. » « Le secteur de l'hôtellerie a connu environ 50 % de ruptures de contrats », détaille Aurélien Cadiou, président de l'Association nationale des apprentis de France (Anaf). Côté nouveaux contrats, les débuts ont été encore plus durs. « Le confinement est arrivé en pleine période de recherche », souligne Aurélien Cadiou.

Devant le peu d'annonces trouvées, Pauline a vite abandonné son rêve de travailler en agence de communication pour viser plus large. Elle a dû envoyer pas moins de 700 candidatures dans les transports, la logistique, l'informatique, les nouvelles technologies avant



d'obtenir une réponse positive début juillet à Lyon. « Après deux ans comme surveillante dans un lycée, j'ai compris qu'il me fallait absolument compléter mon BTS par une formation professionnalisante. Financièrement, je n'avais pas le choix : je devais être en apprentissage. Au début, je me suis dit que le confinement me laisserait plus de temps pour mes recherches. J'ai regardé partout pour trouver toutes les entreprises, petites ou grandes, de ma région. J'avais l'impression de tourner en rond », raconte la jeune femme de 24 ans, en bachelior communication.

Fethi* a arrêté de compter « à partir de 76 envois ». « Au moment du confinement, les annonces ont brusquement disparu, et presque plus personne ne répondait ! » Face à l'afflux de candidats, les entreprises avaient relevé leurs exigences : la première qui contacte Fethi le recale car elle cherche un apprenti avec plusieurs années d'expérience ! Une autre le refuse car il ne maîtrise pas un logiciel. « J'ai justement décidé de faire de l'apprentissage pour acquérir des compétences et de l'expérience ! » s'étonne-t-il. Après cinq mois de recherche, il a fini par signer un contrat. « J'étais aussi content que quand j'ai eu mon bac, j'avais l'impression d'avoir trouvé le Saint-Graal ! » Il faut dire que l'aide exceptionnelle et immédiate au recrutement

Réseaux. Le salon Jeunes d'avenir, qui s'est tenu mi-septembre à Paris, a lancé cette année son forum national en ligne pour ceux qui veulent décrocher un contrat en alternance. Le plus : un coaching gratuit des candidats.

491 000 apprentis
C'est leur nombre en France fin 2019, soit une hausse de 16 % en un an !

42 000 entreprises
du secteur de l'industrie accueillent des apprentis.

« J'avais l'impression d'avoir trouvé le Saint-Graal ! »

Fethi, enfin alternant

des apprentis à hauteur de 1 milliard d'euros (sous forme d'une prime aux entreprises pour l'embauche d'un apprenti pouvant atteindre 8 000 euros) ainsi que le délai accordé pour trouver un contrat jusqu'en février 2021 ont partiellement renversé la vapeur. « Jusqu'en juillet, les entreprises restaient réticentes. Le plan a sauvé en partie une situation qui promettait d'être catastrophique, constate Jacques Fayolle, le président de la CDEFI. Mais les offres sont moins nombreuses, et on enregistre un retard de 7 % des signatures par rapport à d'habitude, qui varie suivant les secteurs : les transports, le génie civil, la construction restent impactés. » À l'université de Cergy, les formations en tourisme accusent aussi le coup avec 50 % de contrats signés en moins par rapport à la même période les années précédentes. Pour celles en hôtellerie-restauration, la chute atteint 30 %.

« Malgré les aides de l'État, beaucoup d'entreprises n'ont pas de visibilité sur la durée totale du contrat d'apprentissage, qui peut aller jusqu'à trois ans. Et, avec des contrats d'apprentissage en baisse dans le public, on n'envoie pas de bons signaux ! déplore Aurélien Cadiou, de l'Anaf. Et puisque le délai d'obtention d'un contrat d'apprentissage a été étendu, que vont faire ceux qui auront commencé leur formation théorique mais n'auront pas trouvé d'entreprise d'ici là ? On craint aussi des ruptures de contrats par les entreprises en difficulté. Le gouvernement doit sécuriser tout le parcours des apprentis. »

Après six mois de recherche, Lisa, étudiante en licence pro d'hôtellerie, a décroché un contrat dans un 3-étoiles parisien. « Que les rares hôtels qui répondent fassent traîner les processus d'embauche pour finir par enlever leur offre était éprouvant. Quand on m'a dit oui, j'ai eu l'impression d'avoir enfin éteint le bouton pause de ma vie. Chaque génération connaît des épreuves, et nous avons la chance d'avoir l'aide à l'embauche. Mais, alors qu'on n'est même pas encore sur le marché du travail, on sait déjà que c'est nous qui devons payer les pots cassés de la crise ! » ■

* Son prénom a été changé.

CELINE BREGAND/SIPA